

Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **48 (2001)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SÉANCE DU 6 MARS 2001

Du Comité central

JM. Lors de leur dernière séance ordinaire, les membres du Comité central de l'Union suisse pour la protection civile (USPC) ont traité d'affaires importantes pour l'avenir de l'USPC.

Pour la prochaine assemblée des délégués, une perte doit être déplorée: *Willy Loretan* a donné sa démission en tant que président central, lui qui, pendant cinq ans de présidence, ne s'est pas contenté de combler l'Union suisse pour la protection civile de ses services grands et durables, il s'est engagé aussi d'une manière générale au profit de la protection civile et de la nouvelle protection de la population.

Pour repourvoir le siège de vice-président romand de l'USPC, vacant depuis plusieurs mois, le Comité central a nommé à ce poste l'ancien président de la section Bas-Valais, *Christian Rey*, le 24 novembre 2000 déjà. Pour des raisons professionnelles, le vice-président de l'USPC Hans Ulrich Bürgi doit renoncer à toute activité au sein de l'association faîtière, à partir de l'assemblée des délégués du 5 mai 2001. Le Comité central a donc dû nommer un vice-président de langue allemande. C'est sans discussion et avec de vifs applaudissements que fut nommé vice-président de l'association faîtière le conseiller cantonal *Ulrich Bucher*, président de l'Association soleuroise pour la protection civile.

Le Comité central traite alors dans le détail les affaires qui seront soumises aux délégués lors de l'assemblée annuelle de Colombier, dans le canton de Neuchâtel. Il s'agit de la succession à la présidence centrale et des

«sujets éternels» tels que les activités des sections cantonales et régionales de l'USPC, les comptes annuels, le budget, la revue de la protection civile, mais aussi la nouvelle position de l'association en rapport avec la protection de la population et un accroissement de la collaboration avec les organisations partenaires dans des projets pilotes: la révision partielle des statuts de l'association, la coopération avec l'Association suisse des organisations de protection civile (ASOPC) et avec les organisations partenaires de la Protection de la population, l'état du projet Protection de la population, consultations de l'USPC, etc.

Le Comité central s'informa enfin de l'état des préparatifs concernant les cours de perfectionnement de l'USPC ainsi que du traditionnel séminaire d'automne, le 3 novembre à Schwarzenburg.

La prochaine séance du Comité central aura lieu le 23 novembre à Berne.

CHERCHER DES ABONNÉS POUR ACTION

Chers lectrices et lecteurs

Vous avez bien accueilli le premier numéro de notre revue nouvellement conçue et nous en sommes heureux. Nous nous efforçons de rendre *action* plus attractive encore pour nos lectrices et lecteurs. Votre opinion à propos de la conception et du contenu de la revue nous intéresse toujours. D'avance, nous vous remercions de vos remarques.

action est et reste un bon messager de l'idée de la protection civile, mais elle voudrait atteindre, en plus, un public recruté parmi les autres partenaires en matière d'aide, réunis sous l'égide de la nouvelle protection de la population. D'avance, nous vous re-

mercions de bien vouloir, vous aussi, vous engager dans le recrutement de nouveaux abonnés!

Notre adresse:
Union suisse pour la protection civile
Case postale 8272
3001 Berne
Téléphone 031 381 65 81
Fax 031 382 21 02
E-mail: szsv-uspc@bluewin.ch

Bulletin de commande pour *action*

Abonnement dès maintenant (7 numéros par année: fr. 40.–)

1 spécimen gratuit

Adresse de livraison

Facture à envoyer à

Nom

Rue

NPA/lieu

Date

Signature